

Le Chavannus

notre journal - votre actualité - des textes - notre histoire

EDITORIAL

Une nouvelle édition du journal de notre village vous est proposée aujourd'hui, après quelques mois d'hibernation ! Enfin ...

L'équipe derrière ce projet tient à demeurer sur le chemin tracé par 'ChavanneNews' : fournir de l'information à nos habitants, indiquer les manifestations à venir ou rappeler tel ou tel événement ayant marqué la vie sociale de notre commune.

Cette équipe est actuellement très réduite et elle souhaiterait partager son projet avec toutes celles et ceux qui voudraient y participer :

- vous avez du temps libre pour feuilleter quelques archives ;
 - vous aimez l'informatique et rêvez de mettre en page un journal ;
 - vous avez un talent de photographe ;
 - vous aimez dessiner et votre coup de crayon ou de peinture glissera une pointe d'originalité au milieu de ces pages ;
 - vous avez des idées créatives auxquelles l'équipe de rédaction adhère ;
 - vous avez envie de participer à ce projet ;
- n'hésitez pas ! **Contactez-nous** pour le prochain numéro qui n'en sera que plus beau, plus intéressant et plus vivant !

Nous avons hâte de collaborer avec vous.

la rédaction

PS : Le contenu de certaines rubriques de la page 3 est 'fictif' ! Ce journal n'attend que vos courriers, remarques, annonces de sociétés locales, etc. afin que le N°47 du 'Chavannus' soit un vrai journal local.

CELA ARRIVERA DEMAIN

20 - 24 juin Giron des Jeunes :
A Chéserex, avec la participation de la Jeunesse de Bogis-Chavannes.

30 juin Journée sportive :
A l'aire de jeux intercommunale (près de la déchetterie) football, pétanque et volley-ball.
De 9h00 jusqu'au bout de la nuit - animations diverses - restauration à midi - raclette le soir - Venez nombreuses et nombreux !
Inscriptions au bureau communal ou par courriel à l'adresse : comiteanimationsbogis@bluewin.ch



Ceci n'est pas
un 20 Minutes

Chavannes-
de-Bogis

SOMMAIRE

Page 2	Conseil communal - Police
Page 3	Courriers - Annonces
Page 4-5	L'Auberge communale
Page 6	Quelques idées à développer
Page 7	La Jeunesse
Page 8	La chronique de l'Arpenteur

LA VIE DU CONSEIL COMMUNAL

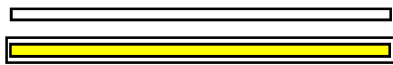
La dernière séance a eu lieu le 28 mars.

Trois préavis municipaux ont été acceptés :

- N° 1/12 : Modification des statuts de l'Association intercommunale qui exploite le hangar régional à plaquettes à Trélex ;
- N° 2/12 : Plan d'affectation fixant un nouvel alignement des constructions sur la zone douane jusqu'au rond-point de la Sallivaz ;
- N° 3/12 : Modification des statuts et demande d'adhésion à la nouvelle Organisation régionale de protection civile du district de Nyon.

Divers :

- Le Conseil régional édite une lettre d'informations (www.regionyon.ch)
- L'affichage de publicités aux abords des routes est soumise à autorisation de la Municipalité. Les employés communaux enlèvent toute publicité non autorisée. Une plus grande rigueur est attendue de la part des partis politiques qui ont tendance à 'oublier' de retirer leurs affiches !
- Il n'est pas prévu de murs antibruit supplémentaires du côté des Champs-Blancs.
- Pour réduire le bruit de la circulation, certains tronçons d'autoroute pourraient être remplacés par un nouveau revêtement, mais dans un délai inconnu.
- Il a été demandé à la Municipalité de Coppet d'attendre l'entrée en vigueur du nouvel horaire des bus avant de décider des restrictions de parking prévues à la gare de Coppet.



1025 habitants



INFO POLICE - Résumé

Ce sont environ 300 à 400 habitants de Terre Sainte qui se sont déplacés le 27 mars au théâtre des Rojalets pour écouter les présentations de l'adjudant Genton et d'un commissaire.

Les deux exposés traitaient de la prévention contre la criminalité et expliquaient comment les habitants de nos villages pouvaient participer à la surveillance mutuelle des habitations (SMHab).

Un questionnaire très fouillé a été envoyé par 'tout-ménage' à la population. Les nombreuses réponses reçues font, qu'à ce jour, le dépouillement n'est pas encore terminé !

Toutes les personnes intéressées par ce concept de prévention peuvent s'inscrire ou obtenir de plus amples renseignements auprès de l'adjudant Genton (etienne.genton@vd.ch)

En ce qui concerne notre commune, voici un résumé des délits commis du 1er janvier au 20 avril 2012 :

- 21 vols à l'étalage au centre commercial
- 8 vols au parking du centre commercial
- 3 vols de véhicule
- 2 cambriolages de villa et appartement
- 3 cambriolages de commerces à la douane
- 2 dommages à la propriété.



VOTRE COURRIER (au crayon, à la plume, au toner, au courriel, etc.)

Bravo à cette nouvelle équipe rédactionnelle qui se donne beaucoup de peine et qui en a pas mal. Marc K.

Nous avons lu avec intérêt le dernier numéro. Sera-ce enfin le dernier, vu qu'il encombre les bennes de la déchetterie ? Michel G.

A quand un vrai journaliste dans votre équipe rédactionnelle ? Darius R.

Pourquoi ces feuillets ne sont-ils pas imprimés sur du papier recyclé ? Marc S.

Qui a décidé de ne plus nommer ce journal 'Chavannews' ?



Espace de débat

N'oubliez pas de nous écrire !

VOS PETITES ANNONCES

001 - Cherche spécialiste de la PAO pour mise en page propre d'un journal local. Contacter la rédaction qui transmettra.

002 - A échanger actions de Télé-Dôle contre panneaux solaires. 022 776 xx xx

003 - Qui pourrait aider bénévolement un couple de retraités ?

004 - La Jeunesse de Chavannes-de-Bogis cherche de nouveaux membres motivés, sympathiques, dynamiques, festifs et prêts à partager des moments fantastiques.

005 - Pendulaire solitaire serait prêt à partager les bouchons du pont de l'autoroute avec autre pendulaire consterné par l'offre misérable des transports publics.

Contact : lechavannus@hotmail.ch

LA DECHETTERIE

Mais quand est-ce ouvert ? (Horaire d'été)



Lundi :		17h30 - 19h00
Mardi :	fermé	
Mercredi :		17h30 - 19h00
Jeudi :	fermé	
Vendredi :		17h30 - 19h00
Samedi :	10h00 - 12h00	14h00 - 17h30

TIRÉ DES ARCHIVES : l'Auberge communale

Une auberge au fil du temps.

Bien des générations se sont succédées et ont côtoyé les diverses métamorphoses de notre Auberge communale. Cependant, peu d'écrits et de témoignages peuvent encore attester des diverses étapes de ses transformations passées.

C'est en 1862 que le Département de Justice et Police du canton de Vaud accorde permission d'établir « une pinte, sous l'enseigne d'un bouchon, dans la maison » et la fameuse « patente » est délivrée pour une finance annuelle de frs. 20.-- (indépendamment de l'impôt de consommation).

A l'époque donc, située à la croisée des chemins menant du lac vers Divonne et de Myes vers la Côte, l'ancienne fromagerie du village devient un lieu de passage et de rencontre, grâce à l'acquisition par la Municipalité d'un morceau de terrain attenant et l'autorisation de construire un bâtiment. Le centre stratégique de la bourgade comprend aussi un local des douanes et la gendarmerie. La commune se compose alors d'une multitude de parcelles agricoles dépendant de nombreux domaines mais aussi de vastes espaces plantés de vignes, côté sud.

En mars 1898, la restauration de la salle à boire devient nécessaire ainsi que la création d'une salle pour la Municipalité dans l'Auberge communale. Le devis relatif à ces travaux figure encore dans nos archives et se montait à Frs. 1'768.--. comprenant le rebouchage des fentes, rhabillage, lessivage, raclage et masticage, ponçage, trois couches de peinture blanc de zinc, huile de lin et essence de térébenthine (...) papiers peints, pose et bordures (...) menuiserie, charpente, serrurerie, planchers et j'en oublie ! Mais c'est surtout les conditions de paiement qui font rêver : « *une fois les travaux complètement nettoyés et reconnus, l'entrepreneur touchera Frs. 1.000.-- et 3 mois après il touchera le solde si l'ensemble des ouvrages est reconnu en bon état à cette époque; autrement les ouvrages en souffrance devront être convenablement restaurés et le solde ne serait versé qu'après une nouvelle inspection des ouvrages* » ! En mai de la même année, les travaux seront effectués selon ce devis minutieux et aux conditions mentionnées.

Il faudra attendre un demi-siècle pour que de nouveaux travaux de transformation soient mis à l'enquête. De nombreux gérants se sont succédés, chacun laissant son empreinte et menant son affaire avec plus ou moins de brio, dans cet espace qui se doit d'être convivial. Cependant, suite à un rendement déficitaire et face à des dépenses importantes liées à d'autres bâtiments communaux, le Conseil Général cède l'Auberge Communale à un particulier en 1959. Le montant récupéré servira, entre autre, à la réfection de l'ancien bâtiment scolaire afin d'y aménager une salle de Municipalité.

H. LAVANCHY

Architecte

Devis et entreprises

à forfait.

1898

Nyon le 28 mars 1898.

A la Municipalité de la Commune de St
Chavannes-de-Bogés.

Monsieur le Syndic et Messieurs les Municipaux.

Ci-joint j'ai l'honneur de vous adresser, deux plans et le double du devis, relatif à votre projet de restauration de l'Auberge - Communale.

Le devis à forfait ascende à la somme de Frs. 1768.05 --

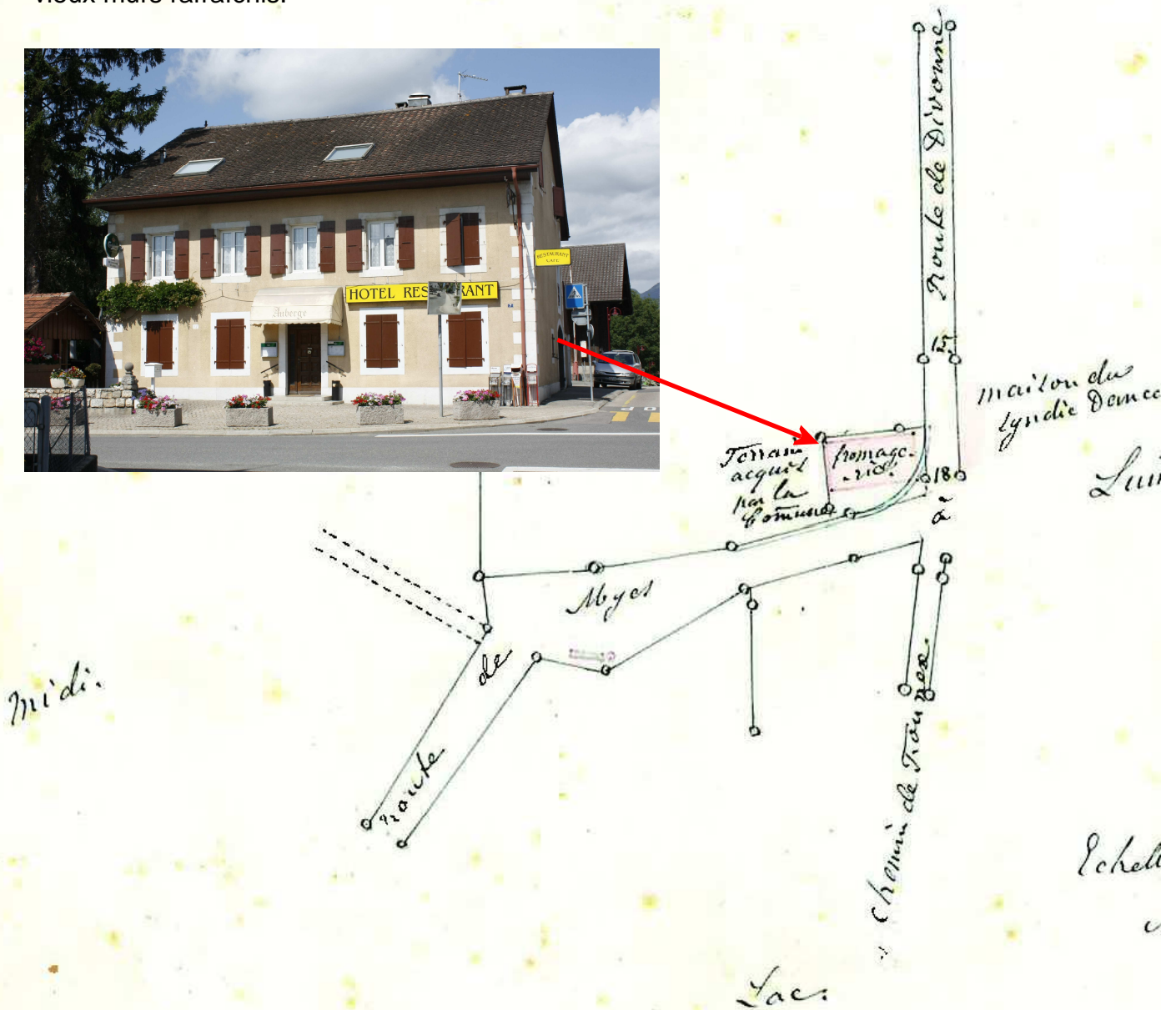
Si vous le jugez utile, vous pouvez biffer les articles qui vous paraîtraient inutiles, cependant je vous conseilerais de ne pas le faire, pour obtenir une restauration complète le devis étant élaboré pour des travaux simples et de bonne qualité.

Veuillez, Monsieur le Syndic et Messieurs les Municipaux, agréer l'assurance de mes considérations distinguées.

H. Lavanchy

En 1996, le recensement architectural et historique du canton accorde la note de « 3 » sur une échelle de 1 à 7, qui montre l'intérêt du bâtiment, non pas pour une valeur historique mais comme témoin d'une époque, d'un mode de vie. Car au fil des décennies, c'est bien de toute une vie rurale et dure dont il fut le témoin. A une époque pas si lointaine, notre village comptait pas moins de onze fermes laitières, une production de raisin pressée localement et le vin livré à dos d'homme dans notre fameuse pinte.....bien avant que les terres subissent un remaniement, que le village s'élargisse en tous sens et que des rubans d'asphalte l'étreignent de toutes parts.

C'est en 2010 que la Commune peut enfin se permettre de racheter le bâtiment afin que perdure ce point de rencontre chargé d'histoire.....qui sans perdre son cachet originel prend soudain un nouvel air accueillant avec sa terrasse ombragée et ses vieux murs rafraîchis.



Quelques idées de rubriques pour de prochaines éditions

Envie de les préparer avec nous ?

Envie d'apporter d'autres idées ?

Un LIEU, une RUE - une ORIGINE

Pourquoi tel chemin ou tel lieu-dit s'appelle-t-il ainsi ?

VOTRE PROPOSITION DE RUBRIQUE

Une BORNE - une LIMITE - une FRONTIERE

A quoi ressemblent les frontières de notre commune ?

Et pendant ce temps, de l'autre côté de la Sarine ...

La chronique de nos amis suisses-allemands

Quelles nouvelles du pavillon scolaire ?

L'actualité des classes, des élèves, des enseignants

L'INTERVIEW

Donner la parole à une personnalité, votre voisin ou un nouvel arrivant

C'ETAIT HIER

Il y a 5 / 10 / 25 / 50 / 75 / 100 ans : tiré des archives

DES NOUVELLES DE LA SOCIETE DE JEUNESSE

Depuis son repas de soutien en novembre, le brûlé des sapins en janvier et le vide-grenier en avril organisé en collaboration avec la SDC, la jeunesse de Bogis-Chavannes a commencé il y a un mois la construction de son char fleuri sur le thème du Disney « La princesse et la grenouille ». Le corso fleuri aura lieu le 24 juin au Giron des jeunes à Chéserex, où vous êtes tous cordialement invités à venir les soutenir ! En attendant le défilé, un **apéritif** sera organisé par ses membres le **16 juin dès 11h** au hangar communal de Chavannes-de-Bogis, afin que vous puissiez voir les avancées de leurs constructions et partager un verre de l'amitié.

De plus, nous vous informons que la jeunesse recherche activement de nouveaux membres pour compléter son équipe ! Cette annonce s'adresse donc à tous les jeunes de Chavannes-de-Bogis et Bogis-Bossey ayant entre 15 et 25 ans ! Si tu es intéressé(e) et désire participer aux activités de la jeunesse ou tout simplement t'informer, contacte-les soit par mail (bogis.chavannes@hotmail.ch), par téléphone (076/403 54 90 ou 079/ 295 15 20) ou ajoute-les sur Facebook !

46°20' 36.04" Nord - 6°9' 43.97" Est - 480 mètres



LA CHRONIQUE DE L'ARPEUR

Partie aux aurores pour promener le chien, je me dirige comme d'habitude vers les grands espaces et nos petits chemins vicinaux.

Le nez au vent et la truffe fréillante, nous admirons au loin les étendues jaunes et les verts tendres des épis ondoyants. Au détour du premier chemin, face à de larges panneaux d'interdiction, nous changeons de cap pour emprunter le chemin suivant. Au loin, cependant, une grande activité semble se dérouler et, comme des jouets d'enfants dans un bac à sable, des pelleteuses et autres engins colorés sont en pleine action. C'est alors que le va-et-vient des camions et des bennes se met en branle !

A chaque passage, le sol frémit, le chien tremble, l'oreille basse, dans un nuage de poussière ! Déterminés, nous reprenons la route, tout en visant à l'avance les endroits dégagés où nous pourrions éviter le prochain mastodonte, un pied dans la rigole et l'autre dans le colza. Les bords ne sont plus tellement accessibles car les cultures ont poussé; les espaces ouverts fraîchement labourés ... plus loin des terrils se sont formés comme si une taupe géante besognant toute la nuit, avait transformé le paysage d'habitude dégagé en une tranchée humide et boueuse.

Entre-temps, le chien s'est roulé dans tout ce qui est moite et puant et voilà que le deuxième bus scolaire déboile entre seigle et luzerne, escamoté aux regards jusqu'à la dernière seconde ... juste le temps pour nous de sauter dans le sous-bois !

Découragés, nous prenons le chemin du retour, écourtant la balade, non sans pester contre les voitures qui, voulant éviter les bouchons matinaux, empruntent les chemins de traverse interdits au trafic, à vive allure et sans un regard pour le promeneur apeuré. Je rumine et planifie déjà un tout autre itinéraire ou l'heure de départ avancée, (5 heures du matin, avant que les pelleteuses s'activent ?) et décide finalement que le chien se contentera d'un bout de jardin tant que la nouvelle STEP ne sera pas achevée et mise en service !

Le journal de Chavannes-de-Bogis

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

- la Municipalité ;
- la Jeunesse ;
- les co-rédacteurs

Un grand merci à la Municipalité pour sa confiance dans ce projet.

Le prochain numéro paraîtra cet automne.

Tirage : 500 exemplaires

A disposition au greffe communal

Disponible par abonnement

(CHF 10.- pour 4 numéros)

Contact : lechavannus@hotmail.ch